

# MAINTIEN DE L'ALERTE CYCLONIQUE DE NIVEAU 2

## DEPRESSION TROPICALE DOVI

### Situation :

La dépression tropicale modérée DOVI se déplace très lentement vers le Sud entre 3 et 5 km/h. Sa pression au centre est estimée à 986 hPa. Elle génère des vents de 75 km/h, avec des rafales à 100 km/h près de son centre.

Cette dépression se rapproche de la Nouvelle-Calédonie. Elle doit incurver sa trajectoire vers le Sud-Ouest et passer dans la journée de jeudi 10 à proximité de Maré puis entre l'Ile des Pins et le Sud de la Grande Terre la nuit suivante. Elle pourrait être au stade de Dépression Tropicale Forte, voire Cyclone Tropical lors de son passage au plus près du territoire.

**Elle représente donc une menace directe pour la Nouvelle-Calédonie** : elle renforce le vent, la pluie et la houle sur le pays, en particulier sur le Sud des Loyauté, l'Ile des Pins et la moitié Sud de la Grande Terre.

Les rafales près du centre dépasseront 130 km/h, jeudi à la mi-journée vers Maré et Lifou, et jeudi soir sur le Sud où elles peuvent approcher les 160 km/h. Les pluies attendues au cours de l'épisode atteignent 250 à 300 mm près de la trajectoire du centre et sur la chaîne Sud, entre jeudi matin et la fin de nuit de jeudi à vendredi.

Des vagues de 5 à 7 mètres atteignent les côtes des Loyauté et de l'extrême Sud.

En conséquence et **pour RAPPEL** l'alerte cyclonique de **niveau 2 est toujours en cours** :

- ❖ sur les communes de Lifou et Maré, depuis le jeudi 10 février 2022 à 00h00 (minuit) ;
- ❖ sur les communes de la province Sud et celles de Houailou, Kouaoua et Canala, depuis le jeudi 10 février 2022 à 08h00.

**L'arrêt de toute activité professionnelle, scolaire ou commerciale est donc bien effectif sur les communes précédemment citées.**

**Information :**

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile : [securite-civile.gouv.nc](https://securite-civile.gouv.nc) et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, [www.meteo.nc](https://www.meteo.nc) ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

**Consignes à la population :**

Il est demandé à la population de respecter les consignes prévues pour l'alerte cyclonique de niveau 2 et qui sont diffusées par la sécurité civile.